

## Compte-Rendu du Comité de Pilotage de la déclinaison régionale du PNA Loutre d'Europe – 5 décembre 2014 – Lempdes-sur-Allagnon (43)

### Liste des présents :

Charles Lemarchand (Catiche Productions), Patrick Chegrani (DREAL Auvergne), Samuel Esnouf (CEN Auvergne), Christian Bouchardy (Région Auvergne), Bérangère Grosbety (Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme), Julien Chambonnière (DDT 63), Bertrand Teissedre (DDT 43), Laurent Bernard (SMAT Haut-Allier), Christophe Pinel (ONEMA SD 43), Laurent Sagnol (ONEMA SD 43), Jacques Grimaud (CG 43), Nadine Nogaret (PNR Livradois-Forez), Christèle Roudeix (CG 63), François Auriche (CG 03), Audrey Pons (EDF) Damien Pagès (GMA), Philippe Boichut (PNR des Volcans d'Auvergne).

### Personnes/Structures excusées :

CEN Allier, Florence Sémiond (Région Auvergne), Agence de l'Eau Adour Garonne (Jérôme Salaün-Lacoste), ONF (Laurent Lathuillière), CSRPN (Christian Amblard), Fédération de pêche du Puy-de-Dôme (Luc Bortoli), Fédération de pêche de Haute-Loire (Stéphane Nicolas) Chambre d'Agriculture (Thomas Pacaud), ONCFS (Gérald Goujon).

En guise d'introduction, les grandes lignes des objectifs de la déclinaison régionale du PNA loutre en Auvergne, rédigées en 2011 par Catiche Productions et Christian Bouchardy et disponibles sur le site de la DREAL Auvergne, ont été rappelées :

- **Objectif 1** : Améliorer les connaissances sur la loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation, et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés.
- **Objectif 2** : Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la loutre et les activités humaines.
- **Objectif 3** : Améliorer l'état de conservation de la loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique.
- **Objectif 4** : Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public.
- **Objectif 5** : Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires.

Dans un second temps, les besoins et enjeux autour de la conservation de l'espèce en Auvergne ont été rappelés, et chaque point principal a ensuite fait l'objet d'un état d'avancement :

## **1. Fixer précisément les limites de répartition et le front de recolonisation**

Concernant cet élément, un ensemble de prospections de terrain a été réalisé en 2011 et 2012 afin de mettre à jour la connaissance de la répartition régionale de la loutre. Le rapport et la carte correspondants sont disponibles sur le site de la DREAL : « Finalisation des prospections et mise à jour de la répartition de la loutre en région Auvergne ».

## **2. Déterminer finement les corridors écologiques potentiels et recenser les aménagements perturbateurs pour les déplacements**

Ce travail, qui concerne également le recensement des aménagements perturbateurs pour les déplacements des individus, a été mené en Auvergne de manière continue au fur et à mesure de la recolonisation naturelle de la loutre, depuis les années 1980. Au fil de la recolonisation, l'enjeu principal autour des corridors écologiques de dispersion concerne désormais l'axe du fleuve Loire et ses affluents, dans les départements de la Haute-Loire, de la Loire, de l'Allier, et de la Nièvre d'amont en aval. Dans ce cadre, un projet d'étude de la continuité écologique du fleuve pour la loutre est en cours de développement avec les partenaires du département de la Loire (DREAL Rhône-Alpes, LPO Loire, FRAPNA Loire), la DREAL Auvergne et Catiche Productions. L'objectif est de prospecter le fleuve et ses affluents dans le département de la Loire, où la recolonisation est en plein essor, mais aussi d'inspecter et de diagnostiquer les retenues de Villerest et de Grangent quant à leurs possibilités de franchissement par la loutre, et donc, à plus grande échelle, d'établir la fonctionnalité du fleuve Loire pour les déplacements de la loutre du Puy-en-Velay à Nevers. Ce projet est en cours de montage financier.

## **3. Recenser les points noirs de circulation routière**

Une cinquantaine de loutres ont été signalées victimes de la circulation routière depuis 2004 en Auvergne. Ces individus, le cas échéant, sont récupérés et valorisés, notamment dans le cadre de l'étude toxicologique. La déclinaison du PNA a permis de réaliser des fiches synthétiques rassemblant les données de mortalité (auteur, lieu, date), la somme des fiches permettant de visualiser les axes principaux occasionnant des collisions. Ce travail a permis de sensibiliser les services techniques des routes, au sein des Conseils généraux comme au sein de la DIR Massif Central. Cette dernière a ainsi entrepris, sur les conseils techniques et après visite de sites par les opérateurs du PNA en région, des aménagements d'ouvrages hydrauliques (passages à faune) sur la RN 122, et des projets sont en cours sur le linéaire de l'A75. Ces travaux d'amélioration de la transparence écologique d'ouvrages hydrauliques et donc de diminution du caractère accidentogène du réseau routier sont encore rares et doivent être promus. Les ouvrages équipés feront l'objet d'un suivi photographique en 2015. Par ailleurs, un « carnet de bord » de mortalité animale sur les routes est en phase de développement, avec la DREAL Auvergne, sur le modèle de celui équipant les véhicules de l'ONCFS. L'objectif est de diffuser ce carnet aux opérateurs volontaires des réseaux routiers (DIR, Conseils généraux, agents communaux, agents de PNR...), afin d'identifier les espèces victimes de collisions, et d'assurer la transmission de l'information vers les gestionnaires (études de la faune sauvage, équipement des réseaux), par la prise de photos, le relevé de détails voire la conservation de la dépouille. L'utilisation du carnet et le relais de l'information feront l'objet de formations spécifiques. Au-delà de la loutre, le carnet de bord présente une large diversité d'espèces potentiellement victimes.

Les échanges avec la salle ont permis de préciser plusieurs éléments : ainsi, les services Environnement des Conseil généraux ont attiré l'attention des opérateurs du PNA sur l'amélioration des échanges transversaux : outre les services routiers, ces mêmes services Environnement, mais aussi d'autres opérateurs comme les PNR, doivent également être destinataires des éléments (fiches de mortalité, carnet de bord, projets de formations) afin d'améliorer la circulation de l'information, de recenser les agents intéressés et d'organiser les formations, mais aussi d'intégrer les démarches dans les opérations en cours (Espaces Naturels Sensibles, mise en conformité écologique d'ouvrages, mise en œuvre des Contrats Territoriaux). Il est convenu de diffuser ces éléments à l'ensemble des membres du COPIL.

#### **4. Améliorer la connaissance du régime alimentaire**

Ce volet est le plus important de la déclinaison régionale du PNA. L'objectif, identifié dès la rédaction du PRA en 2011, est d'améliorer la connaissance du régime alimentaire de la loutre en Auvergne, dans le contexte de recolonisation et d'évolution récente des peuplements aquatiques (explosion des écrevisses allochtones). Par extension, la connaissance de l'impact de prédation de l'espèce en milieu naturel, mais aussi en milieu contrôlé ou de production (étangs, piscicultures) vise aussi à être améliorée, afin d'apporter des éléments concrets, récents et fiables.

Dans ce cadre, un programme d'étude du régime alimentaire de la loutre est développé en Auvergne. Portée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, cette étude fait intervenir Catiche Productions, la DREAL Auvergne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Autoroutes du Sud de la France, le Conseil général de la Haute-Loire, le SMAT du Haut-Allier, la Fédération de Pêche de la Haute-Loire et l'ONEMA aux titres de partenaires financiers et/ou techniques. Sur deux sites de suivi (l'étang Grand de Pulvérières, les zones humides associées et l'écoduc de l'Ambène dans le Puy-de-Dôme d'une part, des portions des rivières Desges et Seuge en Haute-Loire d'autre part), les épreintes de loutres vont être systématiquement collectées, deux fois par mois pendant un cycle annuel, entre octobre 2014 et octobre 2015.

L'étude de la diversité et de la biomasse des proies prélevées par la loutre sera assurée par Roland Libois, spécialiste du régime alimentaire des espèces piscivores à l'Université de Liège. Les résultats seront diffusés au fur et à mesure de leur obtention, et de manière globale en fin d'étude, par des rapports et des publications dédiées, mais aussi via des documents de vulgarisation destinés au grand public comme à des publics plus spécifiques (communauté des pêcheurs, gestionnaires de cours d'eau et bassins).

#### **5. Amélioration de la prise en compte de la loutre dans les politiques publiques, l'aménagement et l'entretien des milieux naturels**

Ce volet vise à dresser un ensemble de préconisations de prise en compte de l'espèce dans les programmes d'aménagement et de gestion conservatoire de son habitat. En vue de croiser des enjeux de conservation d'autres espèces aquatiques patrimoniales bénéficiant de mesures de sauvegarde et de conservation comme les PNA (mulette perlière, cistude d'Europe, sonneur à ventre jaune, odonates...), un document de synthèse a été réalisé en 2012, à l'occasion d'un séminaire organisé par la DREAL et consacré aux espèces menacées. Ce document, « Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu « espèces menacées » dans le cadre de l'entretien des cours d'eau : exemples de la loutre d'Europe et de la mulette perlière » est destiné aux gestionnaires et est disponible sur le site de la DREAL.

Les échanges avec la salle mettent en évidence un besoin d'insister sur la présence de l'espèce en région, même lorsque cela semble connu, afin d'assurer sa bonne prise en compte.

## **6. Valorisation scientifique d'échantillons**

Préalablement au PNA et indépendamment de celui-ci, la loutre d'Europe faisait déjà l'objet de plusieurs travaux en Auvergne. Parmi ceux-ci, une étude de contamination des individus par des résidus de biocides, de PCBs et de résidus métalliques est en cours depuis 2004, de même que des travaux sur des pathogènes.

En parallèle avec d'autres études menées dans d'autres régions de France (Limousin, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées), les loutres d'Auvergne sont en cours d'analyse génétique, au sein d'une étude globale de la diversité génétique des loutres de France (bassin de la Loire, marais de l'Ouest atlantique, Normandie), menée et coordonnée par René Rosoux (Muséum d'Orléans) et Roland Libois (Université de Liège) et en collaboration avec l'ONCFS. Les résultats visent à améliorer la connaissance de la diversité génétique de l'espèce en France, mais aussi la dynamique d'expansion des différents noyaux de populations et les territoires de rencontres entre populations.

## **7. Développer des supports de communication**

Parmi diverses publications, liées directement au PRA ou non, la plaquette « La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde » (C. Lemarchand et C. Bouchardy, 2012, éditions Catiche Productions) fait la synthèse des connaissances sur l'espèce et des travaux en cours. En Auvergne, la mise à jour de la carte de répartition de l'espèce en 2012 a fait l'objet d'une publication dédiée (voir ci-dessus). Les synthèses régionales et nationales de l'ONCFS reprennent quant à elles les informations les plus récentes relatives à la recolonisation et les travaux des prospecteurs de terrain.

## **8. Actions de formation des partenaires du PRA et les gestionnaires**

La société Catiche Productions fait partie des structures intervenant dans les formations des agents de terrain (ONCFS, ONEMA, ONF, Associations d'étude et de Protection de la Nature, collectivités, bureaux d'études) ou d'application des politiques publiques, organisées chaque année par l'ONCFS, dans le cadre du fonctionnement du réseau de suivi des mammifères du bassin de la Loire (soutenu par le Plan Loire Grandeur Nature) ou dans la mise en œuvre de déclinaisons régionales.

Des stages ont ainsi été organisés en 2011 dans les Deux-Sèvres, en 2012 dans le Cher, en 2013 dans le Loiret et en 2014 dans la Loire, et ont concerné un peu plus d'une centaine de personnes.

Les échanges avec la salle mettent évidence un besoin local de formations, notamment pour la bonne prise en compte de l'espèce dans l'aménagement / entretien du territoire, et la préservation des habitats naturels.